

a

LE COMPARTIMENT DES FUMEURS

francs-tireurs la qualité de belligérants et les passant ordinairement par les armes.

Durel suivit de près sa lettre; un matin, il entra chez moi, et après s'être jeté à mon cou, il commençait le récit suivant, qui formera l'épilogue de cette étrange aventure :

« Séparé de ma compagnie, je me cachai d'abord dans les bois et parvins à gagner une ferme où des paysans m'accueillirent; mais je fus bientôt découvert par un parti d'Allemands qui opérait une battue. Sachant que les francs-tireurs n'ont pas de quartier à espérer, je déchargeai mon revolver à bout portant sur un malheureux sergent qui tomba mort, ou ne valant pas beaucoup mieux. Un soldat me couchait déjà en joue, quand l'officier l'arrêta. En un tour de main je fus saisi et garrotté, puis conduit au quartier du général. Après un interrogatoire habilement mené, au cours duquel on chercha vainement à tirer de moi quelque indice utile à la marche de l'armée allemande, le conseil prononça contre moi une sentence de mort. J'avais une heure pour me préparer.

« Le général — un homme de cinquante ans à peine — était installé dans une fort belle maison, une sorte de château que son propriétaire avait abandonné. On me conduisit à un pavillon écarté et l'on m'enferma dans une petite salle basse, avec deux sentinelles à la porte, et une autre, postée devant l'unique ouverture, simplement grillée, donnant sur le jardin. Une douce chaleur venait d'un fourneau de buanderie, sis dans la pièce à côté.

« Mon capitaine, m'avait demandé un sous-officier, dans un français très correct, si vous le désirez, un homme ira chercher le curé ? ». Tu sais, mon cher ami, que les pratiques religieuses n'ont jamais été mon fort. Mais, en ce